

Concours Lieutenant de police 2006

Par **Yann**, le **26/04/2006** à **15:06**

Culture gé:

Interne: La liberté d'expression peut-elle tout justifier?

Externe: Le retour des grandes peurs

Note de synthèse:

Mesures en matières d'évènement naturels

Droit pénal:

Interne: qcm sur l'organisation de la police

Externe: infractions commises par plusieurs personnes en droit pénal et procédure pénale

Droit civil:

Qu'est-ce que la famille en droit civil?

Droit administratif:

Y a-t-il un service public à la française?

Par **Pisistrate**, le **26/04/2006** à **16:02**

...

Par **Yann**, le **26/04/2006** à **17:56**

En effet, le sujet de culture gé m'a semblé très vaste, il y a beaucoup à dire. Mais en option j'aurai pris le service public, mais c'est du à ma formation de publiciste.

Tout ça me semble largement faisable, en étant bien préparé. Après ça reste un concours, donc il faut voir le niveau des autres.

Les épreuves de sport ça donne quoi?

Par **Pisistrate**, le **27/04/2006** à **22:25**

...

Par **jeeecy**, le **28/04/2006** à **13:29**

[quote="Pisistrate";2yrjag6r](cette année, une amie a accepté d'intégrer un poste catégorie C

en ayant bac +5 Image not found [type unknown]);[quote:2yrjag6r]

dans ce cas pourquoi être allé jusqu'au bac+5?

et ça correspond à quoi la catégorie C?

désolé moi et l'administration on est pas trop copains. À ce sujet je reprendrai une phrase de Coluche qui selon moi résume bien mon point de vue

"l'administration c'est très fertile, on y plante des fonctionnaires et il y pousse des impôts"

:roll:

bien sûr l'administration est utile, mais faut arrêter de la prendre pour le saint graal Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **28/04/2006** à **14:28**

Saint graal JC. Catégorie C c'est niveau brevet des collèges. Mais pour entrer dans l'administration c'est sur concours, donc elle a du prendre là où elle a réussi les concours. Parfois mieux vaut entrer plus bas et gravir les échelons en interne, c'est mieux que ne rien avoir du tout, on n'a pas toujours le choix. Un diplôme ça ne garantit rien, c'est pas parce qu'on va être bac +5 qu'on aura les concours catégorie A, vu leur niveau.

Par **jeeecy**, le **28/04/2006** à **14:34**

c'est sûr mais quand on a bac+5 on peut trouver des emplois dans le privé bien meilleurs que le niveau brevet des collèges....

je ne vois pas l'intérêt d'aller jusqu'à bac+5 pour entrer si bas dans la hiérarchie...

Par **Yann**, le **28/04/2006** à **14:52**

Il faut voir à long terme. Elle peut monter en grade rapidement par la suite et les concours internes sont plus abordables que les concours externes.

Par **jeeecy**, le **28/04/2006** à **17:00**

enfin à court terme comme à long terme les salaires ne sont pas mirobolants par rapport au nombre d'années d'étude...

et en plus passer de matières de niveau bac+5 à des matières niveau brevet des collèges, ça doit faire un choc

enfin si c'est ce qu'elle veut faire....

je trouve juste dommage d'aller si loin dans les études pour rentrer si bas...

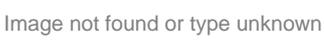
Par **Pisistrate**, le **02/05/2006** à **03:14**

...

Par **Yann**, le **02/05/2006** à **07:21**

C'est bien vrai.

J'aimerais ajouter qu'on critique souvent les lourdeurs de l'administration, et ce à juste titre. Tout le monde s'accorde pour dire que des réformes sont nécessaires, et ce même au sein des fonctionnaires: Près de 6 fonctionnaires sur 10 (59%) estiment qu'il est urgent de réformer le fonctionnement de l'État et du secteur public, contre 39% d'un avis contraire et 2% sans opinion, selon un sondage TNS-Sofres, publié lundi 24 avril 2006 dans Le Parisien-Aujourd'hui en France. Une large majorité des 1500 agents du secteur public interrogés est favorable à des changements souvent réputés tabous : 88% des sondés sont d'accord pour lancer des démarches qualité au sein de l'administration, 64% approuveraient le développement des promotions et rémunérations au mérite, quelque 62% se disent favorables au développement de la culture de résultats par des indicateurs permettant d'évaluer les services, 72% seraient favorables à un service minimal en cas de grève et 84% à élargir les horaires d'ouverture aux usagers...

Donc tout n'est pas perdu 

Par **edmond**, le **02/05/2006** à **16:40**

Bonjour,

je suis d'accord avec jeeecy ; il est ridicule d'avoir un niveau BAC +5 et présenter un concours administratif de catégorie C. Cette personne avait toutes les chances de réussir. Aucune difficulté.

Lorsque l'on a ce niveau on se présente au moins aux concours niveau licence et puis après

on choisit le plus intéressant en déroulement carrière.
Le public est identique au privé pour les déroulement de carrière et les grilles indiciaires.
A mon avis elle a perdu son temps et, surtout, gâché des possibilités plus intéressantes.
Il lui faut vite rectifier le tir.

Par **edmond**, le **02/05/2006** à **16:45**

Encore une petite chose puisque cela a été abordé dans le sujet.
Depuis le 01/10/04 une importante réforme est en cours de réalisation au sein de la Police.
Elle sera achevée en 2012.
Avec un niveau BAC + 5 on y trouve sa voie sans problèmes ; encore faut-il aimer ?
Le déroulement de carrière d'un Officier sera remarquable et des plus intéressants.
C'est la plus belle réforme que j'ai connu dans toute ma carrière ; j'en ai un peu profité mais pas assez à mon goût.
Celles et ceux qui aiment ce métier ils ne doivent pas hésiter un seul instant (je ne fais pas de prosélytisme). J'aurais aimé avoir les mêmes possibilités.
Au revoir

Par **Pisistrate**, le **02/05/2006** à **21:40**

...

Par **edmond**, le **03/05/2006** à **10:31**

Bonjour,
c'est justement ce qui rend un concours administratif facile ou difficile si l'on prend en compte le nombres de postes offerts et le nombre de candidats inscrits.
Je pense qu'il est regrettable pour une personne titulaire au moins d'une licence de passer un concours catégorie C. Il est vrai aussi que la quantité fera la qualité mais quand même il y a mieux à faire.
Plus le niveau des diplômes exigés est élevé moins les candidats seront nombreux ; c'est logique.
Pour le reste de votre raisonnement si une jeune femme diplômée souhaite ne plus travailler et élever son ou ses enfants qui pourrait le lui reprocher ; c'est un choix personnel.

Par **Superboy**, le **05/06/2006** à **17:25**

Neanmoins, lorsque tu regardes le nombre de postes offerts à officier de police(OPN) ou dans les autres concours de catégorie A, il est évident que tous les bac+5 ne peuvent pas être catégorie A. Perso, ca ne me dérangerai pas de faire gardien pour après monter en interne.
Pas comme certains à la fac qui attendent un catégorie A et qui à trente balais sont encore à la fac car catégorie B, ce ne pas assez bien pour eux.